

interview

Tour(s)plus passé au crible : le poids de l'histoire se fait toujours sentir !

Le débat autour du rattachement d'une partie du Vouvron à l'agglomération a réveillé un vieux débat. « La périphérie s'est toujours méfiée de la ville », explique le chercheur Dominique Oudot.

Entre la ville et ses périphéries, le conflit est-il inévitable ? Le sujet peut paraître ardu de prime abord, il n'en est pas moins passionnant ! En s'appuyant sur les exemples des agglomérations de Tours, Angers et Le Mans, le professeur de géographie et chercheur Dominique Oudot - il enseigne en région parisienne - s'est penché sur la question. Il en a d'abord fait une thèse puis un livre, récemment publié chez L'Harmattan. L'occasion de revenir, en sa compagnie, sur la genèse de l'agglomération tourangelle et sur son futur.

Dans votre ouvrage, vous constatez que le principe de l'intercommunalité a eu beaucoup de mal à s'imposer à Tours. Comment l'expliquez-vous ?

« Il y a eu diverses tentatives de coopération, au travers notamment de syndicats intercommunaux mais elles finissaient par buter sur des oppositions entre des municipalités de bords politiques différents. La personnalité de Jean Royer, qui fut maire de Tours pendant 36 ans et que j'ai rencontré au début de mes travaux explique aussi beaucoup de choses. Il avait une forte aversion pour les communistes et, à ce titre, ne s'entendait pas du tout avec Saint-Pierre-des-Corps. L'illustration de ce désaccord, c'est le passage de l'autoroute A 10 en plein cœur de l'agglomération qui sépare les deux communes. Bien sûr, il y avait aussi des raisons pratiques, mais c'est un symbole fort ! En matière d'urbanisme, Jean Royer a pris de bonnes décisions quand il s'agissait de rénover le Vieux-



Dominique Oudot : « A l'avenir, les logiques communautaires vont se renforcer »

(Photo NR)

Tours ou d'installer l'université dans le cœur de la ville. Mais pour le reste, sa vision d'ensemble était très en retard au regard des enjeux. »

Un retard qui a induit des erreurs stratégiques

Quelles ont été les conséquences de ces blocages ?

« Cela s'est traduit par des erreurs stratégiques. Tours a dû

financer seul le palais des congrès, ce qui a plombé ses finances et explique, en partie, son retard en matière de transports en commun. Ici le tram est en construction alors qu'il circule déjà à Angers et au Mans. D'autre part, on a deux équipements redondants avec l'Espace Malraux à Joué et le Vinci à Tours, ce qui est une aberration. On n'aurait jamais vu cela dans une intercommunalité bien organisée. »

Pourquoi la situation a-t-elle fini par évoluer ?

« Il y a eu tout d'abord, lors des derniers mandats de Jean Royer, des sujets qui l'ont rapproché de Saint-Pierre-des-Corps, comme l'arrivée du TGV tout d'abord, mais aussi sa volonté de maîtriser la Loire au travers d'un établissement public (l'EPALA, N.D.L.R.). Mais le véritable basculement date de l'élection de Jean Germain en 1995, suivie de la loi Chevènement en 1999. Le préfet Dominique Schmitt s'est également beaucoup impliqué. Tour(s)plus a fini par voir le jour, mais dans une version réduite au regard de l'agglomération réelle qui correspond à la continuité du bâti urbain. Le syndicat des transports en commun de l'agglomération dépasse ainsi les frontières administratives, tout comme

Touraine Propre qui se charge des déchets. À Tours, le choix a été fait de commencer par une agglomération minima où la ville-centre ne concentre pas tous les pouvoirs, à la différence du Mans par exemple. Cela s'explique par l'histoire. »

C'est-à-dire ?

« En annexant Sainte-Radegonde et Saint-Symphorien et en rachetant une partie de la Gloriette - devenue le technopôle du quartier des Deux-Lions - à la Ville de Joué, Jean Royer a provoqué un fort traumatisme chez ses voisins, qui se sont retrouvés sur la défensive. Cela a joué lors de la constitution de Tour(s)plus. Il est très fréquent, partout en France, de voir des communautés de communes périphériques qui se définissent par opposition à la grande agglomération voisine. Les arguments se répètent : elles ne veulent pas être absorbées par la ville, conserver une identité particulière... et aussi capter, quand elle existait, la taxe professionnelle issue des zones d'activité. »

Pourtant l'expérience montre que les communes membres de l'agglomération s'entendent plutôt bien, non ?

« Dans les agglomérations d'Angers et du Mans, les représentants de la ville principale disposent de la majorité absolue ou presque. Ce n'est pas le cas à Tour(s)plus où, en principe, les communes de banlieues pourraient se réunir dans une coalition pour prendre le pouvoir. Au-delà de la personnalité de Jean Germain, ce n'est pas un hasard si les sujets communautaires sont traités dans un climat consensuel ! Cela dit

une communauté de communes répond à une logique de territoire et la dilution du politique est un aspect très souvent observé, tout comme la montée en puissance de la technocratie. »

Vous voulez dire que les élus n'exercent pas assez leurs responsabilités ?

« En général, ils passent plus de temps dans leur mairie qu'à l'agglomération, c'est un fait. D'ailleurs une mairie c'est un bâtiment politique, qui accueille du public alors qu'un hôtel communautaire est avant tout un immeuble à vocation technique. Et pourtant, à l'agglomération, on traite des projets et des budgets considérables. »

Quel avenir imaginez-vous pour les agglomérations en général et celle de Tours en particulier ?

« Nous sommes dans une période d'entre-deux. Qu'advient-il de la réforme territoriale ? Quel sera le mode de désignation des conseillers communautaires à l'avenir ? Entre l'échelon communal et l'agglomération, la tension sera permanente car le réflexe municipal demeure fort. Toutes proportions gardées, c'est ce qui se passe au niveau de l'Europe et c'est un écueil à surmonter d'autant que, de mon point de vue, les logiques communautaires vont se renforcer. Il n'y a qu'à cet échelon que peuvent être traitées les questions majeures, comme par exemple celle de l'étalement urbain. »

Propos recueillis par Christophe Gendry

La ville et ses périphéries : un conflit inévitable ? Éditions L'Harmattan, 166 pages, 17 euros.



La mairie (ici celle de Tours) est un bâtiment politique tandis que l'hôtel communautaire a plutôt une vocation technique, estime Dominique Oudot.



À Tour(s)plus, les débats ont vocation à être consensuels, constate le chercheur.

(Photos archives NR)